



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE**
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS
(Tél. : 01.44.83.65.55)

25 février 2009

CIRCULAIRE-2009 N°03

BILATERALE du 24 FEVRIER 2009 **L'UIAFP-FO DEPOSE SES REVENDICATIONS** **POUR LA FONCTION PUBLIQUE**

Lors du « sommet social » du 18 février, le président de la République a renvoyé les sujets « fonction publique » à des bilatérales avec les fédérations de fonctionnaires.

Dans la perspective de la réunion multilatérale qui se tiendra le 3 mars, l'UIAFP-FO était reçue ce 24 février par les ministres MM. WOERTH et SANTINI.

Cette bilatérale a été l'occasion pour FO de rappeler ses revendications, en s'appuyant sur la très forte mobilisation du 29 janvier.

La crise financière entraînant une crise sociale, les tensions sont fortes y compris dans la fonction publique.

Nous avons expliqué que les agents n'acceptaient pas que seules les banques et des entreprises de l'automobile bénéficient du soutien de l'Etat. Nous avons rappelé la nécessité de relancer l'économie par la demande. Il faut donner du pouvoir d'achat aux salariés afin de leur permettre de consommer donc de permettre aux entreprises de produire et par conséquent d'embaucher.

La crise sociale s'installe, en témoigne la situation en Outre Mer et les appels à mobilisation dans les secteurs de la Santé, de la Police...

POUVOIR D'ACHAT

Le ministre s'était engagé début 2008 à augmenter le point d'indice fonction publique de +0,5% au 1^{er} juillet 2009 et + 0,3% au 1^{er} octobre 2009.

Ces « 0,8% » ne font en réalité que 0,33% en moyenne sur l'année 2009 ... **FO demande une augmentation immédiate et l'ouverture de nouvelles négociations salariales.**

M. WOERTH répond en parlant d'intéressement ce qui, bien entendu, est inacceptable car, d'une part, la fonction publique n'est pas une entreprise privée et n'a pas vocation à dégager des bénéfices et, d'autre part, parce que cet intéressement est assis sur des suppressions d'emplois (30 000 en 2009).

GRILLES INDICIAIRES

FORCE OUVRIERE réclame d'avoir connaissance d'une vision globale du dossier (refonte des catégories A, B et C).

Concernant la catégorie B, le dossier n'étant pas clos, nous avons exigé de pouvoir en discuter.

EMPLOI

Le ministre a indiqué qu'il maintiendrait les suppressions d'emplois annoncées. Nous avons rappelé qu'en période de crise économique, il était de la responsabilité de l'Etat de jouer le rôle d'amortisseur social.

F
O
R
C
E

O
U
V
R
I
E
R
E

RGPP (RÉVISION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES)

Pour FO, la RGPP vise à réduire les missions de service public et les emplois dans la fonction publique. De plus, la décentralisation de l'Etat au niveau territorial casse le caractère national de la fonction publique.

Or, pour FO, c'est ce caractère national qui préserve l'égalité de traitement des citoyens d'une part, des agents de l'autre.

Pour FO il est temps d'informer les citoyens de la volonté du gouvernement de casser la fonction publique !

FO demande un débat public sur la fonction publique.

La RGPP apporte beaucoup d'inquiétudes aux fonctionnaires. Ils comprennent qu'ils seront contraints à la mobilité y compris géographique. De plus les agents ne savent pas à quel ministère ils seront rattachés, quelles seront leurs conditions d'emploi, de travail, leurs congés, leurs horaires, leurs indemnités etc.

D'autant que le projet de loi mobilité, toujours en instance de passage à l'Assemblée Nationale, en rajoute dans la coercition, en portant atteinte à la garantie d'emploi du fonctionnaire.

FO a demandé instamment le retrait du projet de loi mobilité, notamment de l'article le plus en cause (la réorientation professionnelle).

INDEMNITE DE RESIDENCE

Nous avons fait état d'injustices flagrantes dans l'attribution des taux d'indemnité de résidence qui varient de 1 à 3, exemple en région PACA.

CONDITIONS DE TRAVAIL

La négociation sur les conditions de travail devrait s'ouvrir prochainement. L'UIAFP-FO sera particulièrement vigilante sur un aspect que le gouvernement veut maintenir concernant le contrôle des arrêts de travail.

Nous avons été écoutés mais n'avons obtenu aucune réponse sur nos revendications majeures : augmentation des salaires, emplois et service public.

PLUS QUE JAMAIS LE 19 MARS LA MOBILISATION S'IMPOSE !